



L'ÉCHO DE LA LYRE

COMMANDEMENT DES MUSIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE



ET PAR SAINTE CÉCILE !

VIVE LA MUSIQUE !



REFRAIN DU COMMAT

Clairon



Page 3 : Editorial du chef de corps

Pour mieux nous connaître... La vie du domaine

Pages 4 - 5 : Changement de commandement au COMMAT

Pages 6 - 7 : Les fanions de tradition des musiques de l'armée de Terre

Pages 8 - 9 : Les nouveaux chefs de musique de l'armée de Terre

Page 10 : Certification professionnelle

Pour mieux se connaître... La vie du COMMAT

Pages 11 - 29 : Actualité des Musiques

Pages 30 - 31 : Coursus de formation

Pour mieux se reconnaître... Tradition et Patrimoine

Pages 32 - 33 : Un Trompette-Major hors du commun

Pages 34 - 37 : D'hier et d'aujourd'hui , le 350^{ème} anniversaire de La Générale »

Pages 38 - 39 : « La répétition » d'Eugène Chaperon

Page 40 : La bibliothèque du COMMAT s'enrichit.

Comment rejoindre les Musiques de l'armée de Terre

Pages 41 - 44 : Offres d'emploi des musiques professionnelles

Directeur de la publication : Colonel François BERTHE de POMMERY

Rédacteur en chef : CMHC @ Michel



Ayant eu l'honneur de recevoir le commandement des musiques de l'armée de Terre le 16 juillet dernier, je débute cet édit en rendant hommage à l'ensemble de mes prédécesseurs du COMMAT et du CMMAT*, pour leur contribution remarquable au rayonnement de la musique militaire en particulier, et de l'armée de Terre en général. Je souligne tout particulièrement le travail acharné du colonel Emmanuel COLLOT pour la remise à niveau de la documentation réglementaire du COMMAT, la transmission d'une situation particulièrement saine et ses conseils bienveillants au moment de la passation de commandement.

Je m'inscris dans la droite ligne de mes prédécesseurs, en consolidant le modèle choisi pour le COMMAT et en développant les moyens de faire rayonner l'armée de Terre par la musique, sous les ordres du chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre. Ce numéro 11 de l'Echo de la Lyre y contribue en partie en vous rendant compte de nos actions dans le domaine des traditions, de la formation et de la reconversion. Vous pourrez découvrir ensuite les activités particulièrement diversifiées des musiques du COMMAT en appui de l'armée de Terre. Vous aurez enfin un aperçu de l'histoire particulièrement riche et édifiante de la musique militaire, avec un hommage appuyé à un de nos anciens récemment disparu.

La musique militaire fait partie de notre identité et de notre culture militaire depuis toujours. Elle contribue à notre cohésion en interne et à notre image vers l'extérieur, y compris à l'étranger. Vous verrez que la crise sanitaire n'a pas entamé la détermination et le sens de l'innovation de nos musiciens, qui ont trouvé des moyens modernes et solidaires de soutenir les populations et de continuer à apporter leur soutien musical à nos soldats, malgré le confinement.

Je vous souhaite de passer un très bon moment à la lecture de ce numéro de l'Echo de la Lyre, que vous aurez tout le loisir de rediffuser largement à vos contacts et partenaires, au sein des armées ou en dehors. Vous pourrez également nous suivre sur les réseaux sociaux.

« La musique est une force »

Et par sainte Cécile, vive la musique !

Colonel François BERTHE de POMMERY

Commandant les musiques de l'armée de Terre

*Conservatoire militaire de musique de l'armée de Terre, qui a été remplacé par le commandement des musiques de l'armée de Terre en 2016.

Nouveau commandant des musiques de l'armée de Terre



Les musiques de l'armée de Terre dans la cour d'honneur de l'Hôtel National des Invalides

Le 16 juillet 2020, dans la cour d'honneur de l'Hôtel National des Invalides à Paris a eu lieu la passation de commandement du Commandement des musiques de l'armée de Terre, entre le colonel Emmanuel COLLOT, quittant, et le colonel François BERTHE de POMMERY, prenant le commandement.

Cette cérémonie était placée sous la présidence du colonel Jean-Marc GIRAUD, chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre.

Etaient présentes sur les rangs, la Musique des Troupes de marine, la Musique de l'Artillerie, la Musique de l'Infanterie et la Musique de l'Arme blindée cavalerie, ainsi qu'une délégation de la Musique des Parachutistes et de la Musique des Transmissions.

Avant de partir, le colonel COLLOT a procédé à la remise des fanions de tradition des musiques de l'armée de Terre, nouvellement homologués par le Service Historique de la Défense.

Cette cérémonie a permis également de mettre à l'honneur le Major sous-chef de musique Francis, qui quittait le service actif après 34 années au service de l'Institution militaire.



Accueil des hautes autorités par le colonel COLLOT



Le colonel François BERTHE de POMMERY nouveau chef de corps du Commandement des musiques de l'armée de Terre.

Les fanions des musiques de l'armée de Terre

Texte : CMHC ® Michel

Les fanions de tradition des musiques, à l'instar des fanions de bataillon et de compagnie, sont conçus de la manière suivante :

L'avvers : reprend les couleurs traditionnelles du fanion de corps du Commandement des Musiques de l'armée de Terre, homologué sous le numéro G.6950, par décision du général chef d'état-major de l'armée de Terre en date du 07 février 2018. Homologation effectuée par le chef du service historique le 02 mars 2018.

Le revers : est aux couleurs et attributs traditionnelles des armes.

Les fanions de tradition des Musiques de l'armée de Terre ont été validés le 04 mai 2020 par le chef du Service historique de la Défense.

Chaque fanion est fixé sur une hampe qui est terminée dans sa partie supérieure par un fer de lance de couleur dorée.



Remise par le colonel COLLOT du fanion de tradition de la Musique de l'Arme blindée cavalerie au Chef de musique de 2^{ème} classe Stéphanie.

Remise du fanion de tradition de la Musique de l'Artillerie au Chef de musique principal Laurent.



Les fanions des Musiques de l'armée de Terre



Avers des fanions de tradition des Musiques



Musique de l'Arme Blindée Cavalerie



Musique de l'Artillerie



Musique de l'Infanterie



Musique des Parachutistes



Musique des Transmissions



Musique des Troupes de Marine

Les nouveaux chefs de musique

Un concours de recrutement de chefs de musique de 2^{ème} classe, organisé par le bureau concours de la direction des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT) a eu lieu dans les locaux de l'Etat-major du commandement des musiques de l'armée de Terre.

Pour le concours de 2020, trois postes étaient offerts.

Ce concours s'est déroulé du 13 au 17 janvier 2020, pour les épreuves écrites d'admissibilité, puis du 03 au 06 février 2020 pour les épreuves orales d'admission.

A l'issue des épreuves, 3 candidats ont été retenus. Ces derniers ont effectué un stage « officier spécialiste sous contrat » (OSC) de trois mois aux Ecoles de Saint-Cyr-Coëtquidan d'où ils sont sortis avec le grade de sous-lieutenant. Ils ont ensuite suivi un stage de spécialisation Musique à l'Etat-major du Commandement des musiques de l'armée de Terre. Un examen de fin de stage est venu clore cette formation. Les impétrants seront bientôt nommés Chef de musique de 2^{ème} classe (LTN) et intégreront le corps des chefs de musique, en qualité d'officiers de carrière.



De gauche à droite : SLT Grégoire, SLT Bruno, SLT Marc.

Les chefs de musique nouvellement promus, à l'issue de leur scolarité, sont affectés en qualité de chef de musique adjoint :

SLT Grégoire : Musique des Troupes de marine (Versailles) ;

SLT Bruno : Musique de l'Infanterie (Lille) ;

SLT Marc : Musique de l'Arme blindée cavalerie (Metz).

Témoignages des nouveaux chefs de musique***Quel est votre parcours musical ? Pourquoi chef de musique militaire ?***

J'ai débuté le hautbois à l'âge de 12 ans dans l'école de musique de Saint Pourçain sur Sioule dans l'Allier. Puis, je suis entré au Conservatoire de Clermont Ferrand où j'ai obtenu un diplôme d'études musicales (DEM) en hautbois. Je me suis ensuite perfectionné au Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Rueil Malmaison. Parallèlement, en octobre 2004, j'ai réussi le concours de hautbois à la musique des forces aériennes de Bordeaux. Au Conservatoire (CRR) de Bordeaux, j'ai obtenu un prix de cor anglais ainsi que les prix d'harmonie et de contrepont.

J'ai obtenu les DADSM (Diplôme d'aptitude à la direction des sociétés musicales - *NDLR*) option orchestre d'harmonie et option orchestre symphonique et, de 2013 à 2020, j'ai dirigé l'orchestre d'harmonie de la ville de Mérignac (orchestre classé en niveau excellence)

Je vais pouvoir, en tant que chef de musique militaire, diriger des musiciens professionnels avec lesquels je vais réaliser des projets de grande qualité. Avec des musiciens de très bon niveau, je mènerai à bien des projets d'envergure. Ainsi, je pourrai faire rayonner l'institution au travers des différents orchestres que j'aurai à diriger tout au long de ma carrière.

SLT Marc

J'ai commencé la musique au Conservatoire (CRR) de Limoges où j'ai étudié le piano, le cor d'harmonie et l'écriture musicale. Après mes études secondaires, j'ai intégré le Conservatoire national supérieur de musique (CNSM) de Paris où j'ai obtenu les premiers prix d'écriture musicale, d'analyse et d'orchestration. Parallèlement à cela, je me suis formé à la direction de chœur auprès d'Ariel Alonso et Reta Kazarian, ainsi qu'à la direction d'orchestre avec Adrian McDonnell et Pierre-Michel Durand. J'ai d'ailleurs décroché mon prix de direction d'orchestre au Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Paris l'année dernière.

Passionné par la composition et l'arrangement, j'ai travaillé avec de nombreux ensembles : l'Orchestre des Pays de Savoie, la Musique des Gardiens de la Paix, le projet Démon, l'Orchestre des Lauréats du Conservatoire. J'ai également signé la musique des trois dernières pièces de théâtre de Coline Serreau. En 2018, j'ai succédé à Sylvie Portal à la tête du chœur Aria de Paris.

En janvier et février 2020, j'ai passé le concours de chef de musique. L'expérience a été très enrichissante, et je suis extrêmement enthousiaste à l'idée de travailler avec une formation orchestrale professionnelle de haut niveau. En effet, maintenant que j'ai rejoint l'Institution, il me tient à cœur de proposer, comme de participer, à des projets artistiques à même de faire rayonner la musique et l'armée de Terre.

SLT Grégoire

Titulaire d'une licence de musicologie à la Sorbonne, j'ai poursuivi parallèlement mon parcours musical de trompettiste au Conservatoire national de région de Paris, dans la classe de Guy Touvron, où j'ai obtenu un diplôme d'études musicales ainsi qu'un diplôme de perfectionnement. Particulièrement intéressé par le métier de musicien d'orchestre, j'ai continué mes études au département de formation à l'orchestre du Conservatoire national de région de Paris. J'ai ensuite intégré les Musiques de l'armée de Terre en 2009 en tant qu'engagé volontaire de l'armée de Terre (EVAT) puis comme sous-officier. Chef de pupitre et tambour-major adjoint de la Musique des Troupes de marine, je suis reçu au concours de recrutement de Chef de musique en 2020.

La prise de responsabilité croissante au sein des musiques de l'armée de Terre ainsi que le travail quotidien auprès de musiciens talentueux et motivés m'ont donné envie de diriger ces ensembles professionnels. La possibilité d'être tout à la fois chef d'orchestre et chef militaire, d'être autant impliqué dans la programmation musicale que dans la gestion des musiciens au quotidien, me motive tout particulièrement.

SLT Bruno

Certification professionnelle

Texte : ADC © Nourdine

Certification professionnelle « musicien d'orchestre » de niveau 6

Belle réussite de la cellule reconversion du Commandement des musiques de l'armée de Terre !

La certification professionnelle « musicien d'orchestre » **de niveau 6 (BAC+4)** a été enregistrée dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) par **arrêté du 9 juin 2020 publié au Journal Officiel de la République française (JORF) du 16 juin 2020**. Ce diplôme, reconnu dans le monde civil, permettra aux musiciens d'orchestre, civils ou militaire, de faire reconnaître leur expérience et leur qualification sur le marché du travail. 150 musiciens du COMMAT en ont déjà bénéficié.

La procédure de près de 4 années a été très longue en raison notamment de la mise en place de certification professionnelle par le ministère du Travail (France compétences).

Cette certification est enregistrée pour la durée maximale possible de 5 ans. Elle peut, d'ores et déjà, être distribuée par la voie de la formation. Elle est ouverte à tout candidat qui le souhaite, qu'il soit issu ou non du Ministère des Armées, militaire ou civil, en candidatant par demande de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le Commandement des musiques de l'armée de Terre (COMMAT), en tant qu'organisme certificateur va donc créer une cellule « certification, validation des acquis de l'expérience » qui sera pilotée par l'ADC (er) Nourdine, concepteur de cette première certification professionnelle.

Dans un premier temps, le COMMAT procédera à l'attribution par équivalence de cette certification professionnelle à tous les sous-officiers détenteurs de la Formation de spécialité Musique de deuxième niveau (FS2 MUS) depuis le 1er janvier 2007 par voie de la formation.

Dans un second temps, le COMMAT procédera à la régularisation des musiciens titulaires de la FS2 Musique antérieure au 1^{er} janvier 2007 par la voie de la VAE simplifiée.

La date d'effet de l'enregistrement de la certification professionnelle de « musicien d'orchestre » de niveau 6 est le 1er janvier 2007, date décidée après avis de Défense Mobilité.

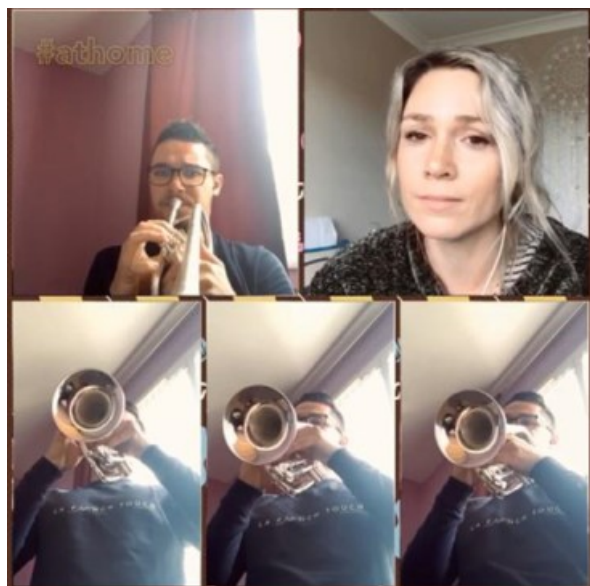
Par la suite, le COMMAT procédera à l'étude des dossiers d'attribution de certification professionnelle de musicien d'orchestre par la voie de la VAE aux musiciens non titulaires de la FS2 Musique,

Texte : ADJ Emilie

Musique de l'Infanterie (M-INF)

LA MUSIQUE DE L'INFANTERIE EN CONFINEMENT

Le confinement ne fut pas synonyme d'arrêt des activités pour la Musique de l'Infanterie. Placés en veille opérationnelle, les musiciens n'ont eu de cesse d'entretenir leur niveau musical individuel et de participer à des projets collectifs malgré la distance. Avec plus de 20 publications sur les 8 semaines de confinement, la M-INF a su garder une présence forte sur les réseaux sociaux.



C'est le soldat de 1^{er} classe Valentin qui a ouvert le bal, proposant un arrangement pour cornets de « *Abide with me* » de William Henry Monk. S'en est suivie une collaboration internationale avec Shanneley Ray Etches, chanteuse au sein du New Zealand Army Band, avec un arrangement de « *Yesterday* » de John Lennon.

Des collaborations ont aussi été créées entre les musiques. En effet, fraîchement sortis de leur stage de formation générale initiale, le 1^{er} classe Vivien, de la musique de l'Infanterie, et le 1^{er} classe Lucas, de la musique des Parachutistes, prirent le relais afin d'exécuter en duo « *Song for Health* » de Steven Verhelst, hymne écrit contre la pandémie que nous subissons actuellement et joué à travers le monde

Aux productions individuelles se sont vite ajoutés les petits ensembles de la M-INF. On a pu y retrouver le combo-jazz, le quatuor de tubas, le quintette de cuivres et divers ensembles qui se sont créés pour l'occasion, comme un trio de trompettes ou un ensemble de tambours. Ce panel a permis de proposer un répertoire éclectique d'œuvres classiques ou d'arrangements originaux.



Le confinement fut aussi l'occasion pour la Musique de l'Infanterie de concrétiser numériquement la collaboration avec YOU MAN, groupe de musique électro régional issu de la ville de Calais, avec qui un projet était en préparation. Point d'orgue musical, c'est sur un arrangement du Chef de musique de 2^{ème} classe Martial et un mixage son et vidéo du sergent Nicolas que le brass-band au complet a produit un remix du titre « *Birdcage* », en soutien aux personnels soignants impliqués dans la gestion de la crise de la COVID-19.

Musique de l'Infanterie (M-INF)

La fin du confinement s'est enfin amorcée par la reprise des activités publiques avec la commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945 place Rihour à Lille et la publication, le même jour, de la vidéo « sonnerie aux morts » publiée sur la page Facebook de l'armée de Terre, comptabilisant à ce jour plus de 183000 vues.



OPERATION RESILIENCE

Point de départ du retour à la « normale », la Musique de l'Infanterie se voit confier le cérémonial « clairon » des commémorations des batailles de France et notamment celle des combats de Montcornet (02) le 17 mai 2020, commémoration présidée par le Président de la République Emmanuel MACRON.

Musique de l'Infanterie (M-INF)

RÉUNIR POUR SOUTENIR

Dans le cadre de l'opération « **RÉUNIR POUR SOUTENIR** », La Musique s'est employée au soutien du personnel soignant, des patients des hôpitaux et résidents des EHPAD de la région, avec pas moins de 25 missions. Dans ce contexte sanitaire particulier et particulièrement fragile, distanciation physique oblige, l'envoi de petites formations était la solution la plus adaptée afin d'assurer tant la sécurité des exécutants que celle des auditeurs.

Ce sont tout d'abord les formations traditionnelles tel que le quatuor de tubas, le combo jazz ou le quintette de cuivres qui sont intervenus dans les EHPAD du centre hospitalier de Roubaix sous la forme de mini-concerts de 45 minutes en extérieur. S'y sont ajoutés des ensembles spécialement constitués pour l'occasion; un petit ensemble de cuivres et un grand ensemble de cuivres et accordéon.



Les missions ont continué au Centre hospitalier universitaire (CHU) de Lille, où les formations ont pu se produire à l'entrée des différents établissements lors des pauses méridiennes, permettant au personnel soignant de profiter d'une parenthèse musicale fortement appréciée.

Ce sont ensuite différents EHPAD de la région qui ont pu profiter de ces mini concerts, et notamment l'établissement « Notre Dame des Anges » où la Musique a participé à la remise d'un chèque des « bleuets de France » par le lieutenant-colonel Philippe, Délégué militaire départemental du Nord.

Musique de l'Infanterie (M-INF)

Toutes ces interventions ont été marquées par une reconnaissance chaleureuse. En effet, la venue des musiciens de l'ancienne musique du « 43 », régiment de cœur des Lillois, à suscité une vive émotion chez les pensionnaires des différents établissements.



TRANSMISSION ET PARTAGE

Les commémorations du 11 novembre furent l'occasion pour la Musique de l'infanterie de se voir confier des missions de présentation dans des collèges de la région Hauts de France.



Dans le cadre du parrainage avec la classe de défense du collège Paul Eluard de Noyon (Oise), l'adjutant-chef Cédric et l'adjutant Emilie sont venus présenter, le 6 novembre dernier, le métier particulier de musicien militaire. Partant de l'histoire du 11 novembre, ils ont tout d'abord retracé l'utilisation des instruments d'ordonnance depuis les champs de bataille jusqu'au cérémonial actuel. Ils ont ensuite pu faire découvrir aux élèves toutes les facettes de la musique militaire dans l'armée de Terre à travers les différentes missions de la Musique de l'Infanterie : cérémonies, concerts, festivals, ...

Musique de l'Infanterie (M-INF)

Le lundi 9 novembre, c'est au tour du caporal Fanny, accompagnée par le chef d'escadron Thomas du Commandement de la logistique des forces (COM-LOG) de présenter le rôle de la musique d'ordonnance et la spécialité de la logistique opérationnelle au collège Josquin des Prés de Condé-sur-Escaut (Nord). Outre l'aspect technique de la logistique, les élèves ont pu découvrir le clairon et son rôle tant en campagne qu'en cérémonial à travers un exposé et une interprétation des sonneries réglementaires.



COMMEMORATIONS

Enfin, la Musique de l'Infanterie a participé à deux cérémonies en clairon détaché pour la commémorant l'Armistice du 11 novembre 1918.

La première cérémonie, présidée par le Ministre délégué aux petites et moyennes entreprises Alain GRISET, a eu lieu sur la place Rihour de Lille, où le clairon de la M-INF a pu accompagner deux enfants ravivant la Flamme du souvenir au son du « Cessez le feu »

La seconde cérémonie s'est déroulée à la Citadelle de Lille, au Corps de Réaction Rapide France (CRR-FR). Présidée par le Général de corps d'armée Pierre GILLET, cette cérémonie de dimension internationale a permis aux soldats des Armées américaine, britannique, canadienne et néerlandaise d'honorer leurs camarades tombés depuis le 11 novembre dernier, s'ajoutant ainsi à la longue liste de nos soldats français morts pour la France.



« Se recueillir en pensant à nos morts, c'est prendre de la force pour affronter le présent et braver l'avenir ».

Le général de corps d'armée Pierre GILLET, commandant le quartier général du CRR-FR.

Musique des Parachutistes (M-PARA)

Texte : ADJ Olivier

Activités confinées

Depuis le 17 mars 2020, le confinement frappe de plein fouet le monde de la musique, habituée au partage et à la convivialité.

Grâce aux technologies nouvelles de communication, la Musique des Parachutistes a répondu présent à la mission « **Réunir pour soutenir** » ordonnée par le Commandement des Musiques de l'Armée de Terre (COMMAT), en partageant quelques instants musicaux en ligne. Mention spéciale pour la cellule communication de la formation ; 13 vidéos confinées ont pu être réalisées et partagées sur les réseaux sociaux.



Trois vidéos ont été plus que remarquées : une composition originale de la plume de l'adjudant Laurent (corniste et pianiste) pour remercier les corps de métiers exposés en première ligne face à la COVID19 : *Merci beaucoup* (déposé à la SACEM), une interprétation de *Memory* de Andrew

Lloyd Webber avec la participation exceptionnelle de Véra Nováková, violon-solo de l'Orchestre philharmonique de Nice (Alpes-Maritimes) et une pièce moderne – *Brass Machine* de Mark Taylor – réunissant les différents pupitres de cuivres des formations musicales de l'armée de Terre : trompettes de la Musique des Troupes de marine (Versailles), cors d'harmonie de la Musique de l'Artillerie (Lyon), euphoniums et tuba de la Musique de l'Infanterie (Lille) et trombones – batterie de la Musique des



Parachutistes (Toulouse). Ce projet, initié et piloté par l'adjudant Claude (tromboniste) a rencontré un vif succès avec plus de 17 000 vues au compteur !

MISSION ACCOMPLIE !!!

Retrouver nos vidéos sur notre chaîne YouTube et notre page Facebook



Musique des Parachutistes (M-PARA)

DIVERTIR POUR SOUTENIR



En ces temps difficiles et avec tout un protocole sanitaire strict, il est compliqué de préparer des concerts en musique complète. Heureusement, il y a les petits ensembles !

En effet, grâce à eux, la Musique des Parachutistes a pu honorer des engagements opérationnels dans des établissements médicaux et paramédicaux de la banlieue toulousaine.

Au nombre de 7, les missions de l'opération « *Divertir pour soutenir* » ont pu ainsi être réalisées.

Tour à tour, l'ensemble banda, le quintette de cuivres, le quintette de trompettes, le quintette à vents, le quatuor de clarinettes et le combo jazz se sont produits dans différents EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) afin de soutenir musicalement nos aînés. Grande fierté pour nous, musiciens, que de donner du réconfort aux personnes âgées en ces temps difficiles et parfois surréalistes !



Il faut continuer ces missions qui existaient déjà par le passé (près de 20 ans) car il n'y a rien de plus frustrant pour un musicien de ne plus se produire en public. De plus, ces interventions relèvent d'un caractère humaniste qui justifient pleinement l'existence du musicien militaire à double niveau : soutenir et de surcroît en musique !

Musique des Parachutistes (M-PARA)

ENGAGEMENTS OPÉRATIONNELS



Le 1^{er} septembre, la Musique des Parachutistes s'est rendue dans les chais du bordelais, au Château de la Louvière (Léognan – Gironde) pour participer à la passation de commandement de l'Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Bordeaux (ESID Bordeaux). Cadre idyllique pour une prise d'arme de rentrée où le soleil était de la partie.

Outre les vidéos confinées et les missions EHPAD, la Musique des Parachutistes a trouvé du temps pour se produire en concert et célébrer la Saint Michel. L'Archange semble être immunisé contre le virus puisque de nombreux régiments parachutistes ont honoré leur protecteur en musique. Tour à tour, le 14^e RISLP, le 1^{er} RCP en présence du Chef d'état-major de l'armée de Terre, le CFIM 11^e BP – 6^e RPIMA et le 35^e RAP, ont vu leur cérémonie rehaussée par la Musique des Parachutistes.



La formation musicale toulousaine préparait en même temps les nuits du Patrimoine au Palais Niel. Placée sous le signe du 2nd Empire, la musique a ainsi interprété des airs de cette époque : quatre interventions nocturnes qui mêlaient danse et musique. Particularité cette année, une association de reconstitution historique « *Historia Tempori* » se partageait la scène avec l'orchestre en dansant sur des musiques d'Offenbach entre autres. Malgré le temps incertain, ce fut une belle soirée dans un contexte compliqué.

Tout aussi ardue fut la préparation du concert annuel à Cahors, rendez-vous incontournable avec le public cadurcien. Tout en respectant les normes sanitaires, la Musique des Parachutistes a répondu présent en faisant de cet engagement opérationnel une réussite. En plus, le programme musical était placé sous les airs festifs hispaniques, de quoi redonner du baume au cœur à tout un public depuis de très nombreuses années acquis, dans un contexte pénible ! Olé !

Texte : ADC Didier

Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC)*Concert à l'Arsenal (Metz)*

Le samedi 10 octobre 2020, la Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC) a eu l'honneur de se produire dans la prestigieuse salle de l'Arsenal de Metz pour un concert caritatif au profit de l'association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée. Cet événement était le point d'orgue d'une campagne de solidarité qui, malgré un contexte sanitaire inédit, s'est déroulée tout au long de l'année. Durant toute la soirée, le public a pu faire un don au profit de l'association, qui permettra d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement dans la durée des orphelins, des blessés des armées et de leurs familles.

En dépit du contexte dégradé, la M-ABC avait pu bénéficier de conditions de répétition idéales, grâce à la mise à disposition par la Cité Musicale de Metz et la ville de Metz, de la salle de répétition et du matériel de la Maison de l'Orchestre. De plus, le général de corps d'armée Christian Bailly, gouverneur militaire de Metz et Monsieur François Grosdidier Maire de Metz, ont aidé à la promotion de ce concert. En effet, grâce au soutien de Metz métropole, un bus METTIS aux couleurs de cette opération de solidarité a circulé durant deux semaines dans les rues de Metz, ce qui nous a permis de faire salle comble dans le respect de l'affluence fixée.

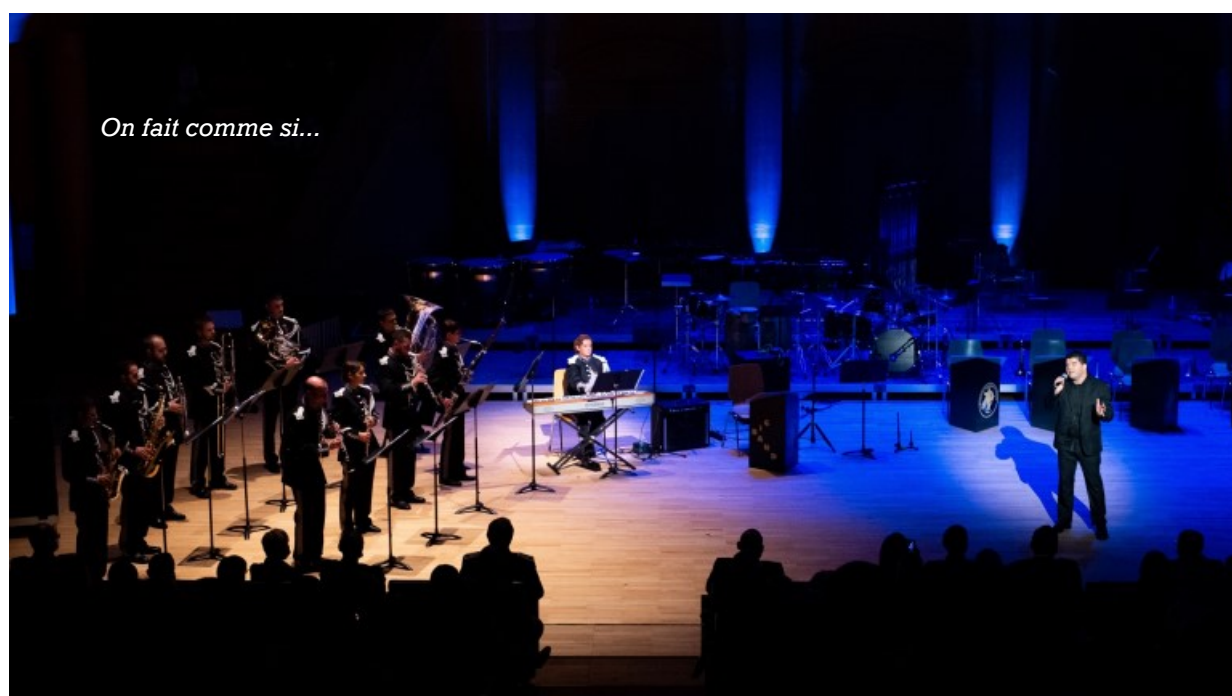
La Musique de l'Arme Blindée Cavalerie a profité de ce concert pour commémorer les batailles de la guerre franco-prussienne de 1870-1871, qui se sont déroulées pour la plupart sur le territoire mosellan. C'est au son d'un pas redoublé sur le chant patriotique français *Le Régiment de Sambre et Meuse* du compositeur Robert Planquette, que notre formation a débuté son programme. Elle a ensuite fait la part belle à la musique de cette époque avec une recomposition de la chanson populaire *Les Cuirassiers de Reichshoffen* par Alain Crépin, *La Marche Funèbre* de Gurtner et *Les Cloches de Corneville*, avec comme invitée exceptionnelle la soprano Laureen Stoulig-Thinnes. Les 800 ans de la cathédrale de Metz ont ensuite été évoqués avec l'interprétation de *La cathédrale engloutie* de Claude Debussy.

A la suite de ces hommages, l'orchestre s'est exprimé dans un registre plus populaire et festif avec *Libertadores* d'Oscar Navarro, la *Czardas* de Monti avec en soliste le Sergent Drenwal et un arrangement de *Pirates des Caraïbes* dirigé par notre chef de musique.

Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC)

L'orchestre a alors cédé sa place à ses petits ensembles : dixie, quintette de cuivres, big band de jazz, combo variété. Le public a apprécié les nombreux clins d'œil avec l'intervention au sein du combo du rappeur Thomas Serrier, et la reprise live de notre vidéo confinée sur la chanson de Calogero *On fait comme si* avec le chanteur Laurent Bader.

Point culminant de ce concert, l'orchestre au grand complet, accompagné de Laureen Stoulig-Thinnes clôt ce programme avec le chant traditionnel *Amazing Grace*, l'Hymne européen et la Marseillaise d'Hector Berlioz.



Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC)

Texte : ADC Didier

Rentrée en musique

Dans le cadre de la « rentrée en musique » voulue par le gouvernement, la Musique de l'Arme Blindée Cavalerie a eu le plaisir d'animer ce jour important dans plusieurs établissements de l'Académie Nancy-Metz. Elle a permis aux élèves et enseignants de se retrouver après de longs mois de séparation. Nos musiciens ont délivré un message rassurant et stimulant favorisant ainsi une reprise collective sereine et propice aux apprentissages.

Tout d'abord mardi 1er septembre à Thionville au lycée « La Briquerie » avec son combo jazz, puis mercredi au collège « Val de Seille » de Nomeny, avec le dixieland, pour accompagner élèves et enseignants dans cette rentrée si particulière. Le combo jazz de la M-ABC s'est ensuite produit le 15 septembre au « Lycée polyvalent Stanislas » de Villers-lès-Nancy. Le public a apprécié son répertoire dynamique et varié, et n'a pas manqué de témoigner son enthousiasme. Un événement particulièrement réussi.



Combo jazz de la M-ABC au lycée



Le dixieland de la M-ABC au collège « Val de Seille » de Nomeny

Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (M-ABC)

Texte : SGT Mathieu

Interventions dans les EHPAD

Le combo variétés, le quintette de cuivres et le dixieland de la M-ABC, au sortir d'une difficile période de confinement, ont eu le plaisir de se produire dans divers EHPAD de la région messine. Dès le 6 juillet dans la « Maison Saint Dominique » de Metz, puis à l'EHPAD « Home de Préville » de Moulins lès Metz, dans les jardins de l'EHPAD « Résidence Marie Noëlle » de Longeville-lès-Metz et enfin à la Maison de retraite « Val de Seille » de Marly.

Ils ont à chaque fois rencontré un public nombreux et enthousiaste tout au long de leurs aubades itinérantes. Les instrumentistes se sont attachés à faire la part belle à un répertoire traditionnel mais ont été assez surpris de l'excellent accueil qui a été réservé aux œuvres plus modernes. Leurs représentations musicales ont été extrêmement appréciées de la part des résidents mais également de la direction, des familles et du personnel. C'est une manière pour nos musiciens militaires d'apporter un peu de soutien aux soignants et de réconfort aux résidents.



Musique des Troupes de Marine (M-TDM)

Texte : CMHC Stéphane

La Musique des Troupes de Marine au 150ème anniversaire des combats de Bazeilles



Le vendredi 28 août 2020 débutait les commémorations du 150ème anniversaire des combats de Bazeilles. Dans le cadre du théâtre de Sedan, la Musique des Troupes de Marine a, par des différentes prestations, rappelé à notre mémoire de Bazeilles, fondé sur le sens du sacrifice des anciens de la Division bleue.

Le grand ensemble de cuivres et l'ensemble à vent ont suscité l'enthousiasme d'un public venu très nombreux, mêlant un programme extrêmement varié et solennel. Ces notes furent les premières de ces commémorations.

Le quintette à vent, à son tour, a accompagné nos frères d'arme en ponctuant les temps forts de l'office religieux célébré en l'église Saint Martin, afin de permettre le recueillement de chacun.

La cérémonie militaire fut présidée par la ministre déléguée à la Ministre des armées, Madame Geneviève DARRIEUSSECQ.

La Musique des Troupes de Marine a ainsi pu donner de l'éclat...

Musique des Troupes de Marine (M-TDM)



Musique des Transmissions (M-TRANS)

L'année 2020 aura été particulière pour tous. Voici un retour sur les temps forts qu'a vécu la Musique des Transmissions (M-TRANS) cette année.

Alors que le gouvernement décidait du confinement au mois de mars, la M-TRANS tout comme les autres formations musicales du COMMAT a été placée en veille opérationnelle. En liaison avec le SIRPA-Terre, des vidéos ont été réalisées par les musiques militaires de l'armée de Terre dans le cadre de la mission de communication **«Réunir pour Soutenir»** qui s'inscrivait dans l'opération « Résilience ». La M-TRANS en a réalisé un certain nombre que vous pourrez visionner sur les réseaux sociaux. Parmi celles-ci, une vidéo de nos percussionnistes jouant à merveille avec des ustensiles de cuisine ou autre, a pu ouvrir, non sans humour, les portes du monde de la percussion. Une autre vidéo « la Marseillaise », comportant pas moins de 35 mosaïques, a été mise en ligne le 8 mai pour commémorer le 75^{ème} anniversaire de la Victoire et rendre hommage aux Français impliqués dans la lutte contre la pandémie.

A partir du 11 mai, nous avons pu reprendre les répétitions par petits groupes afin de préparer une nouvelle mission intitulée **«Divertir pour Soutenir»** toujours dans le cadre de l'opération « Résilience ». Nos petits ensembles musicaux (quintette à vent, quintettes de cuivres, quatuor de clarinettes, quatuor de saxophones, ensemble de tambours/percussions) se sont produits dans les jardins des EHPAD rennais afin d'égayer les journées des résidents. Ces derniers ont fortement apprécié ces concerts qui proposaient des répertoires très variés. Pascale MAILLARD, animatrice à l'EHPAD St-Thomas de Villeneuve témoigne :

« Pas une seule fausse note, respect évident pour chacun, une coordination impeccable, pareille à leurs uniformes. Pas un sourire en trop, que du "juste ce qu'il faut". Franchement rien à redire. Les résidents ne s'y sont pas trompés. Au bout de 45 minutes, j'ai entendu "C'est déjà fini ???". Tous étaient impressionnés par la qualité de la prestation... ».

Des missions plus communes ont ensuite repris. Le 22 juillet s'est tenu le Triomphe aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan avec des mesures de distanciation adaptées pour le public. La Musique des Transmissions a dévoilé sa nouvelle parade et participé à la cérémonie officielle du soir. Le 6 septembre, nous étions à Bolbec pour commémorer le 76^{ème} anniversaire de la libération de la ville ; la journée s'est clôturée par un concert de la M-TRANS en formation harmonie. Nous avons également participé à la commémoration des 150 ans des combats de Bazeilles et aux 50 ans d'opérations extérieures du 3^{ème} Régiment d'infanterie de marine de Vannes, lors d'une grande reconstitution des faits d'armes de ce régiment, en présence du Général de corps d'armée CASANOVA, nouvel officier général de la zone de défense et de sécurité Ouest, et des anciens chefs de corps du 3^{ème} de marine.



commémoration des 150 ans de la guerre de 1870-1871 à la nécropole nationale de Sainte-Anne d'Auray

Musique des Transmissions (M-TRS)



commémoration des 150 ans de la guerre de 1870-1871 à la nécropole nationale de Sainte-Anne d'Auray

RENTREE EN MUSIQUE

Enfin, le 6 octobre au quartier Foch à Rennes, des élèves du collège Georges Brassens du Rheu ont interprété des extraits de la cantate *La Fille du Capitaine* en compagnie de musiciens de la M-TRANS. En effet, depuis 2019, un partenariat existe entre ces deux entités. Une classe de ce collège est labellisée « défense et sécurité globale ». Le général de corps d'armée MENAOUINE, directeur du service national et de la jeunesse, et le capitaine de vaisseau DE MONTEVILLE, directeur de l'Etablissement du service national nord-ouest ont assisté à cet évènement. Déjà lors de la rentrée scolaire, la M-TRANS était au collège Georges Brassens ainsi qu'au collège le Chêne Vert de Baine-de-Bretagne pour participer à « La Rentrée en Musique », un dispositif existant depuis 2017 et visant à développer la pratique musicale collective au sein des établissements scolaires.



Spectacle son et lumière à Vannes retraçant les 50 ans d'opérations extérieures du 3^{ème} RIMA

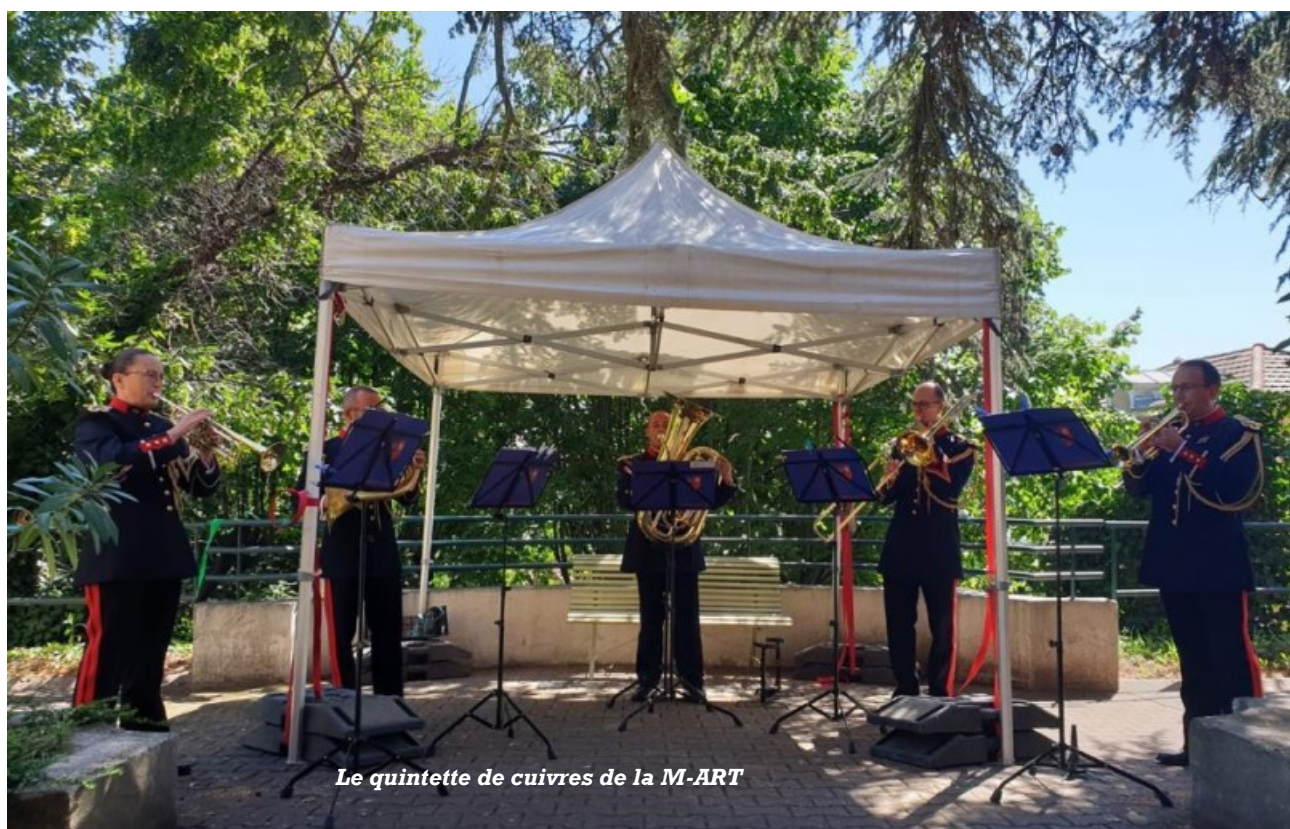
Musique de l'Artillerie (M-ART)

DIVERTIR POUR SOUTENIR

Au sortir de la veille opérationnelle des musiques et du confinement national, la Musique de l'Artillerie a été engagée sur la mission «*Divertir pour Soutenir*». Afin de pourvoir à cette mission, la totalité des petits ensembles a été mobilisée pour proposer aux résidents d'EPHAD de la région lyonnaise des animations musicales en extérieur, le tout dans le respect des exigences sanitaires.

Ainsi, lors de ces interventions qui se sont déroulées entre mi-juin et fin juillet, les résidents ont eu l'occasion d'entendre le quintette à vent, le quatuor de saxophones, le quatuor de clarinettes, le quintette de cuivres et l'ensemble dixieland. Tous ont été ravis de ces concerts très chaleureux, qui sont venus illuminer les derniers temps de leur longue période de confinement. Cela a été également l'occasion pour eux d'entonner quelques airs populaires proposés par les musiciens, ces derniers démontrant tout leur professionnalisme en veillant notamment à adapter leur programme à leur auditoire. Avec plaisir, un dialogue s'est installé entre public et musiciens, mêlant souvenirs et anecdotes.

L'un des temps forts aura été la venue à ANSE (69), du chef de corps du 68^{ème} Régiment d'artillerie d'Afrique lors d'un concert du quintette de cuivres. Pour cause, ANSE est la ville marraine du « 68 » et c'est avec beaucoup de solennité que le Chef de corps (par ailleurs Délégué militaire départemental de l'Ain) tenait à être présent auprès des aînés de la ville, dans une mission qui aura été un juste croisement entre «*Divertir pour soutenir*» et le devoir de mémoire.



Le quintette de cuivres de la M-ART

Musique de l'Artillerie (M-ART)

RENTRÉE EN MUSIQUE

Pour la troisième année consécutive, la Musique de l'Artillerie a déployé ses petits ensembles le mardi 8 septembre dernier dans le cadre de l'opération « *Rentrée en Musique* », en collaboration avec l'Education nationale. Les musiciens militaires ont ainsi pu partager ces moments musicaux et conviviaux avec les élèves des classes primaires ou de collège de l'agglomération lyonnaise en présentant quelques pièces de leur répertoire. De plus, pour cette occasion, les élèves avaient travaillé une ou plusieurs chansons, que les musiciens ont accompagnées sous la direction musicale de leurs enseignants respectifs.

Cette rentrée en musique aura été marquée par la présence du Colonel BERTHE de POMMERY, chef de corps du COMMAT, en visite de commandement à la Musique de l'Artillerie ce jour-là. Il a ainsi pu découvrir l'ensemble dixieland au Collège Gabriel Rosset (LYON 7^{ème}) et accompagner ses subordonnés dans la préparation et la réalisation de l'un de leurs divers engagements.



JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre 2020, malgré un contexte sanitaire contraint, se sont déroulées à LYON les Journées européennes du Patrimoine. A cette occasion, l'Hôtel du Gouverneur militaire de Lyon a ouvert ses portes au public, afin d'accueillir les visiteurs venus nombreux cette année encore, pour découvrir la beauté et les secrets de l'Hôtel Vitta, résidence des Gouverneurs militaires de Lyon depuis 1914.

Le samedi 19 septembre, le quintette de cuivres a assuré l'animation des lieux, et a eu le plaisir de retrouver à cette occasion les élèves du Collège Lachenal de St LAURENT de MURE (69) avec lesquels il avait collaboré peu de temps auparavant pour la *Rentrée en Musique*. Les collégiens ont ainsi pu entonner trois chants, accompagnés des musiciens militaires, devant le Général de corps d'armée Philippe LOIACONO, Gouverneur militaire de Lyon, qui les a gratifiés de chaleureux applaudissements.

Le dimanche 20 septembre après midi, l'ensemble dixieland a donné une touche *jazzy* à ces journées européennes du patrimoine, montrant encore si cela était nécessaire, la diversité des capacités musicales de la M-ART.

CONCERT DU GOUVERNEUR MILITAIRE DE LYON

En cette année 2020 si particulière en raison de la crise sanitaire, le Général de corps d'armée Philippe LOIACONO, Gouverneur militaire de Lyon, a tenu à maintenir son traditionnel concert caritatif à la salle de la Bourse du Travail (LYON 3^{ème}) le mardi 10 novembre, en hommage aux blessés et aux familles des soldats morts en opération. Initialement prévu dans un format beaucoup plus imposant, avec notamment la participation de près de 200 élèves de l'Education nationale, ce concert a été adapté *in fine* aux circonstances, et a eu lieu dans une configuration réduite, à huis clos, avec une captation vidéo diffusée en direct sur *YouTube* et sur les réseaux sociaux.

En raison du protocole sanitaire en vigueur et des contraintes de distanciation physique liées aux instruments à vent, il a été décidé d'adapter l'effectif à l'évènement et c'est en formation ensemble de cuivres et percussions que la Musique de l'Artillerie s'est présentée pour ce concert atypique puisque sans public. La seconde partie était assurée par l'orchestre des élèves des Ecoles militaires de Santé de Lyon-Bron, formation symphonique amateur où les instrumentistes « cordes » pouvaient jouer masqués.

Ce concert tout à fait inédit a été l'occasion pour la M-ART de faire entendre un programme varié, mêlant pièces originales pour ensemble de cuivres et adaptations, de Henry PURCELL à Ed SHEERAN, en passant par un extrait de James Bond, hommage à Sean CONNERY tout juste disparu. Une mention spéciale et un grand bravo à l'Adjudant Pierre qui est venu apporter la couleur originale du saxophone soprano dans *Englishman in New York* de STING.

Une *Marseillaise* réunissant tous les participants a clos cette soirée de manière solennelle, avant que le Général Gouverneur militaire de Lyon ne félicite tous les musiciens et remercie les auditeurs virtuels de ce concert à la fois insolite dans son déroulement, et traditionnel dans le cadre de ce mois de novembre, « mois du soldat ».

Le lendemain matin, des cérémonies avaient lieu successivement au monument aux morts de l'île du Souvenir, dans le Parc de la Tête d'Or (LYON 6^{ème}) et au Quartier Général Frère, avec les autorités civiles et militaires de la ville, honorant comme il se doit, malgré un contexte sanitaire contraint, les morts et blessés de toutes les guerres.

Cursus de formation

Les stages de la formation générale initiale (FGI) et de la formation générale élémentaire (FGE) du domaine « Musique » se sont déroulés à l'Etat-major du Commandement des musiques de l'armée de Terre (COMMAT) du 26 octobre au 20 novembre 2020.

L'encadrement était composé de l'adjudant-chef Sébastien (chef de section) du 4^{ème} Régiment du matériel – détachement de Carpiagne, du sergent-chef Lionel (adjoint au chef de section) et du brigadier chef de 1^{ère} classe Ned (gradé d'encadrement) de Nîmes St Césaire.

Les 18 stagiaires (dont 4 stagiaires de la FGE) venant des 6 formations musicales de l'armée de Terre ont suivi l'intégralité du programme et toutes les matières enseignées.

Pendant ce mois de formation, les stagiaires ont appris les fondamentaux militaires (organisation de la défense, le savoir-être, le savoir-vivre), les modules combat-transmission-NRBC, génie, renseignement. Les jeunes militaires ont également eu un premier contact avec la campagne lors d'un bivouac de quelques jours dans la forêt de Montlhéry. Ce séjour au grand air a permis d'aborder les modules de topographie, le compte-rendu, la mise en situation de commandement. La formation a été complétée par des séances d'instruction de tirs (FAMAS—Pistolet automatique).

Après avoir effectué les marches « du béret » et de « la lyre », les stagiaires ont ainsi réalisé et validé les épreuves des examens des deux stages.



Séance d'instruction au cœur de la forêt de Montlhéry

Cursus de formation

La proclamation des résultats de fin de stage, a été effectuée le 20 novembre et présidée par le chef de corps du Commandement des musiques de l'armée de Terre.

Les jeunes recrues vont ensuite intégrer le stage de formation technique de spécialité Musique (FTS MUS) du 23 novembre au 11 décembre 2020.

En mémoire du Major @ André SOUPLET ancien Trompette-major des fanfares de cavalerie de l'armée de Terre récemment disparu, la section de formation générale initiale du domaine Musique, porte le nom de promotion « Major, Trompette - Major André SOUPLET ».



Les sections au cours de la séance d'instruction

Le Major® André SOUPLET, un Trompette-Major hors du commun



Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès d'André SOUPLET survenu le 14 octobre 2020 à l'âge de 86 ans.

Né en 1934 à PHALEMPIN (59), il commence très jeune par des études de piano pour entreprendre ensuite celles des cuivres au Conservatoire de Lille. En 1953, attiré par la carrière militaire, il est engagé volontaire au 9^{ème} escadron de Spahis Algériens où, très vite remarqué, il prend la tête de la fanfare à cheval à BALNA dans les Aurès. Promu sous-officier en 1954, il sort 1^{er} au concours de chef de fanfare de l'École des trompettes-majors dirigée par l'adjudant-chef Fernand MUTEAU et implantée alors au sein de l'École de Cavalerie de Saumur. André SOUPLET est affecté au 9^{ème} Régiment de Chasseurs d'Afrique (RCA) puis au 4^{ème} RCA. Avec sa formation, il participe aux opérations de maintien de l'ordre en Algérie. Après une affectation de 2 ans au Centre d'instruction des blindés à TREVES (RFA) où il met sur pied la fanfare, il effectue de nouveau un séjour en Algérie à la tête de la fanfare du 1^{er} Régiment de Spahis algériens, jusqu'à la fin des événements. De 1963 à 1972, il dirige la fanfare du 1^{er} Cuirassiers à SAINT-WENDEL (Allemagne). Il en fait une très belle formation de cavalerie. A l'issue de ce séjour en Allemagne, le Major SOUPLET est muté au 501^{ème} Régiment de chars de combat (RCC) de RAMBOUILLET jusqu'en 1989, où il fait valoir ses droits à la retraite. Trompette-major de la Fanfare de cavalerie du 501^{ème} RCC, le Major André SOUPLET a fait de cette formation le plus beau fleuron des fanfares de cavalerie de l'armée de Terre.

Compositeur prolifique avec plus de 300 compositions, André SOUPLET s'attache à renouveler le répertoire des Fanfares et Batteries-fanfares. A ce titre, il est en 1980, avec d'autres spécialistes nationaux, l'un des fondateurs de la Confédération Française des Batteries et Fanfares (CFBF), association qui s'est donnée pour objectif de faire progresser et d'aider techniquement ces formations musicales populaires. Vice-président de l'Ecole française du tambour, il fut également président de l'International Military Music Society (IMMS) branche française.

André SOUPLET est titulaire de la Médaille militaire, chevalier dans l'Ordre national du Mérite et chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres.

Sa fille, Frédérique PRIOU - SOUPLET, souligne que « la passion de la musique, le sens de la communication, ses qualités de pédagogie et de transmission lui ont permis de révéler de formidables musiciens et de les hisser au plus haut ».

Le Major® Trompette-Major André SOUPLET a œuvré avec foi, talent et caractère. En sa mémoire, la section de formation générale initiale du domaine Musique, en stage au COMMAT, porte le nom de promotion « Major, Trompette - Major André SOUPLET ».

Le Major ® André SOUPLET, un Trompette-Major hors du commun



La fanfare du 1er Régiment de Cuirassiers avec le Trompette-Major André SOUPLET



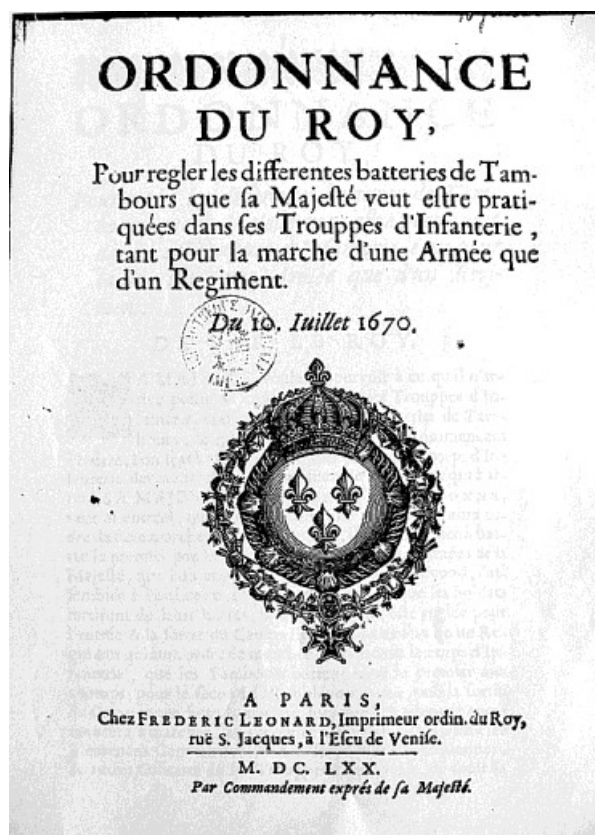
Pochette de disque : La fanfare du 501^e RCC devant le château de Rambouillet.

Trompette-Major André SOUPLET

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI 350e anniversaire de *La Générale*

Texte : LTN® Thierry

Docteur en Histoire



La batterie d'ordonnance *La Générale* entre en service le 10 juillet 1670. Elle a été composée par Lully et marque une étape majeure dans l'évolution de la céleustique militaire.

1. Absence de réglementation des batteries de l'ordonnance.

A cette époque, il n'existe pas de partitions officielles des batteries d'ordonnance en service, elles sont enseignées à l'imitation par les tambours majors. Aussi surprenant que cela puisse paraître de nos jours, les batteries relèvent donc des usages militaires sans avoir jamais encore été réglementées.

On trouve quelques indications de ces usages et quelques partitions dans *L'Orchésographie* de Thoinot Arbeau (1589). Les premières partitions des batteries en usage dans les régiments français sont collectées dans *L'Harmonie universelle* du Père Mersenne (1636). En 1610 année du sacre de Louis XIII, l'armée royale compte seulement treize régiments d'infanterie. Nous trouvons la première liste de batteries d'ordonnance chez le Sieur de Praissac qui écrit en 1614 que :

« l'office de tous les tambours est de battre toutes sortes d'ordonnances; comme la Marche, l'alarme, la chamade, doubler le pas, répondre aux chamades, la diane et les bans ».

Mersenne, Père Marin, *Harmonie universelle*, Paris, 1636. Les partitions ne figurent que dans les pages manuscrites de son édition personnelle à la bibliothèque des Arts & métiers, éditée par le CNRS en 1965.

Du Praissac, Sieur, *Les discours militaires dédiés à Sa Majesté par le Sieur du Praissac*, Paris, M D C XIII, Des offices des gens de guerre, chapitre XIII, p. 141.

Idem.

Daniel, Père Gabriel, *Histoire de la milice française et des changemens qui s'y sont...*, Amsterdam, 1724, tome II, p. 11.

Haussonville, le comte d', *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, Paris, 1854, I 349 [ad 1633], note 1.
Monet, Père Philibert, *Invantaire des deus langues, françoise, et latine*, Lyon, 1635, p. 186.

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI 350e anniversaire de *La Générale* (suite)

Il nous donne aussi quelques indications sur le rôle du tambour et de celui qui les dirige. Les marques de respect et le cérémonial militaire ne sont pas encore fixés dans les textes et les conflits dans leur emploi en délimitent les usages, ainsi à propos de la batterie *Aux champs* due au roi, quand en 1633 le maréchal de la Force en demande l'exécution : « Il est hors de doute que la chose fut exécutée comme le Maréchal le fouhaitoit, & que la réponse du Roi passa pour un Règlement ». En septembre 1633, les troupes françaises entrent en Lorraine car le duc s'est mis au service de l'empereur d'Autriche. Le comte d'Haussonville rapporte qu'il existait plusieurs manières de battre :

« On avait remarqué que le duc de Lorraine avait à peu près à cette époque fait changer la marche de ses troupes dont les tambours battaient auparavant à la française ; il les fit battre à l'espagnole. »

Même s'il faut prendre l'explication comme une métaphore, cette anecdote est importante car elle signale l'existence de plusieurs manières de battre l'ordonnance, ce qui n'est pas surprenant au sein d'armées différentes. Mais l'usage d'employer des troupes d'origine étrangère au sein de l'armée royale (Suisse, Allemands, Irlandais, Écossais, Italiens, ...) amène aussi l'emploi de plusieurs répertoires.

En 1635, le Père Monet nous apprend que *La Chamade* est un appel « qui se fait aux portes d'une place, aux advenues d'un camp, quand on demande à parler à quelqu'un de dedans ». À défaut d'ordonnance royale sur le service des troupes en campagne, chaque chef de guerre édicte un règlement pour ses troupes ; le cardinal de La Valette, commandant de l'armée d'Italie publie à la fin d'avril 1638 un règlement pour son armée dans lequel il règle les gardes des camps.

À la mort de Louis XIII en 1643, l'armée royale compte trente-trois régiments (vingt de plus qu'en 1610). 1643 est aussi l'année de la bataille de Rocroi, qui voit la fin de la suprématie de l'armée espagnole avec la défaite de ses redoutés tercios. Le fonctionnement de l'armée française s'organise sans que les règles de fonctionnement des batteries ne soient fixées par des textes officiels ce qui génère des problèmes dans la transmission des ordres.

En 1662 à Calais, les officiers des corps d'infanterie de la garnison prétendent interdire à ceux du régiment de Clérambault de « faire battre la caisse à l'allemande ainsi qu'ils sont accoutumés ». Le Tellier, secrétaire d'État à la guerre, leur confirme ce droit de battre à l'allemande dans une lettre le 28 février. Mais cette lettre est rapportée par une ordonnance royale du 2 février 1663 « portant injonction aux officiers des Régiments d'infanterie de Clérambault [...] de faire battre la caisse à la Française nonobstant la permission qu'ils avoient obtenu de la faire battre à l'Allemande ». Il s'agit de la première mention d'un conflit de répertoire de batteries. Ainsi nous pouvons constater qu'il existait effectivement plusieurs façons de battre l'ordonnance dans l'armée royale. En juin 1663, c'est un capitaine du régiment d'infanterie d'Alsace qui prétend battre à l'allemande en montant la garde. Une ordonnance du 17 septembre commande que la caisse se battra à la française à toutes les gardes qui se feront dans les places où il y aura des troupes françaises avec des troupes étrangères en garnison. Le commandement est renouvelé le 25 juillet 1665.

Cangé, 1662.

Règlements et ordonnances du Roy pour les gens de guerre, tome I, Paris, 1675, p. 207.

Fait à St-Germain en Laye le 10 juillet 1670. Signé Louis Le Tellier. *Règlements et ordonnances du Roy pour les gens de guerres* T. II, Paris, MDCXCI p. 272.

Circulaire aux gouverneurs de la frontière du 18 mars 1670. Archives de la Guerre, volume 636, P. 163.

Partition de Plusieurs Marches et batteries de tambour tant françaises qu'Étrangères. Recueilly par Philidor l'aîné ordinaire de la musique du Roy et Garde de sa Bibliothèque de musique Lan 1705. Bibliothèque municipale de Versailles.

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI 350e anniversaire de *La Générale* (suite)

2. L'introduction de *La Générale* en 1670.

En 1670, le ministère édicte une ordonnance qui introduit une nouvelle batterie dans le répertoire. Une circulaire aux gouverneurs de la frontière du 18 mars 1670 avait déjà mis en service cette batterie dans les armées du Nord. La nouvelle ordonnance du 10 juillet 1670 change les usages qui évoluaient jusque là suivant les besoins de la troupe.

« Sa Majesté a ordonné et ordonne, veut & entend, que lorsque dans une armée il y aura ordre de faire marcher toute l'infanterie, l'on commence à battre le premier par la batterie nouvellement ordonnée par Sa Majesté que l'on appelle la Générale. »

La nouvelle vient donc normaliser la batterie ordonnant que l'armée doit se préparer à se mettre en marche. L'ordonnance ne joint pas de partition pour cette nouvelle batterie. La circulaire du 18 mars précise que le « tambour au régiment des Gardes [...] est envoyé [...] pour instruire les tambours des troupes ». Ainsi la nouvelle batterie est enseignée à l'imitation par un tambour du régiment des Gardes-françaises. Ce régiment sert de modèle et son tambour-major peut être déjà considéré comme le tambour-major-général de l'armée royale ; même si le grade n'a jamais existé, il en assume la fonction, celle de garant de l'exécution des batteries dans toute l'infanterie.

En 1705, Philidor relève la partition dans son manuscrit et attribue la composition de la « générale » en 1754, on peut en déduire que *La Générale* en 1670 a bien été composée par Lully. Si cette batterie ne s'exécute plus tout à fait à l'identique, le thème est similaire.

En 1683, comme déjà en 1670 pour enseigner *La Générale*, le roi ayant constaté que l'exécution des batteries laisse à désirer, le tambour-major des Gardes-françaises est envoyé dans les garnisons pour instruire les tambours. Ces campagnes de formation ou de remise à niveau ne devaient pas être exceptionnelles, sans être systématiquement relevées dans les textes, ainsi en 1743 Bouroux, nouveau tambour-major des Gardes, est envoyé en tournée d'inspection dans les garnisons du Nord.

Ceci confirme que ces batteries étaient toujours enseignées à l'imitation. Il devait exister des moyens mnémotechniques et des onomatopées pour les distinguer et les détailler comme *l'Orchésographie* et Mersenne en mentionnent, mais aucun document utilisé par les instrumentistes n'est parvenu jusqu'à nous. Le duc de Villeroy précise qu'en 1683 :

« Il y avait alors trois méthodes de battre la caisse : à la française, à l'allemande et à la suisse ; les régiments français battaient seuls à la française et les régiments suisses à la suisse ; les autres étrangers battaient à leur choix à l'allemande ou à la suisse, néanmoins tous les tambours des régiments étrangers devaient savoir battre à la française, cette batterie étant la seule employée dans le service de garde dans les places. »

Jusqu'à présent, si nous disposons de quelques partitions pour la manière de battre à la française, rien de comparable pour les autres méthodes.

Lettre de M. de Saint-Pouenges au Ministre, Camp de la Sarre, 5 juillet 1683.

Bouroux, Jacques-Antoine (Paris, 1721 – ...). 12 campagnes, blessé, tambour aux gardes françaises en 1736, tambour-major de 1743 à 1772.

Belhomme II, 1683 (juin-juillet), p. 235.

Carnet de la Sabretache, T. XII, 1904, p. 580.

L'armée française en 1690, lieutenant-colonel V. Belhomme,, Paris 1895.

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI 350e anniversaire de *La Générale* (fin)

En 1666, le régiment de Lyonnais manœuvrait "à la baguette" c'est à dire sans commandement à la voix, mais aux batteries des tambours. Au XVIII^e le sommet de l'art militaire sera de manœuvrer "à la muette", comme les Prussiens.

En 1690, nous trouvons quelques renseignements sur l'usage du tambour dans l'armée. Dans les manœuvres, il existait une batterie pour former le bataillon et « pendant les marches, les tambours battaient constamment pour indiquer la cadence, bien que les soldats ne fussent pas obligés de marcher au pas ».

Ensuite, « à l'heure fixée pour le départ, le 1^{er} corps de chaque colonne s'ébranlait en battant sa marche particulière ». Cette précision est importante car elle montre qu'il existait à l'époque une batterie spécifique à chaque régiment, comme on en retrouve dans le manuscrit de Philidor. Elles prendront le nom de "marches de nuit" sous l'Empire et après l'adoption du clairon deviendront les refrains régimentaires.

L'armée comptera jusqu'à 260 régiments en 1712, justifiant l'impérieuse nécessité de normalisation des batteries. L'entrée en service de *La Générale* marque donc une étape importante de la céleustique. Outre qu'il s'agit de la première intervention du commandement dans le répertoire, cette batterie va déborder du cadre militaire pour entrer dans les usages des populations civiles puisqu'elle est encore battue dans les villes pour rassembler les populations deux siècles plus tard. La normalisation des batteries de l'ordonnance ne sera définitivement réalisée qu'avec la publication de *L'Instruction pour les tambours* de 1754.



« La répétition » d'Eugène CHAPERON

Trouvé dans la propriété de Ville Lebrun, achetée par l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) en 1934 pour devenir un foyer d'anciens combattants, le tableau *La répétition* d'Eugène CHAPERON fut accroché sous l'escalier du hall d'entrée de l'ONAC aux Invalides.

Le tableau ayant été très abîmé par de fortes variations d'hygrométrie, l'ONAC a décidé fin 2017 de le mettre en dépôt auprès du ministère des armées et plus particulièrement à la DELPAT (Délégation au patrimoine de l'armée de Terre). Ce tableau ayant un lien fort avec la musique militaire, la DELPAT a proposé au colonel BROSSEAU, alors chef de corps du COMMAT, de le mettre en dépôt à la salle muséale des musiques de l'armée de Terre. Cette remise s'est déroulée le 5 octobre 2020.

Après plus de deux ans de restauration à l'atelier du Pigeonnier, dans les mains expertes de Madame Christine MARTIN et de ses collègues, le tableau a pu reprendre son éclat d'antan. Le général Gilles PERCHET, Délégué au patrimoine de l'armée de Terre, assisté du référent patrimoine de la DELPAT le commandant Géraud, est venu le 5 octobre 2020 au COMMAT afin d'officialiser la mise en dépôt de ce tableau auprès du colonel BERTHE de POMMERY.



Le général PERCHET et le colonel BERTHE de POMMERY



Madame Christine Martin, de l'atelier du Pigeonnier

Un projet de restauration exemplaire :

Texte : Christine Martin

La Répétition présentait un état de conservation inquiétant. Retrouvé sous un escalier de l'Hôtel des Invalides, il avait subi de lourdes variations d'hygrométrie pendant plusieurs années .

La restauration de l'œuvre d'Eugène Chaperon a permis de remettre en lumière ce peintre de l'Armée, fin observateur de la vie militaire et témoin précieux de son époque. L'enthousiasme que ce chantier a suscité auprès des personnes qui se sont impliquées de près ou de loin dans cette restauration est l'occasion de rappeler à quel point la responsabilité nous incombe de soigner et de chérir notre patrimoine afin de le transmettre aux générations futures.

« La répétition » d'Eugène CHAPERON



Datée de 1885, « La répétition » est une œuvre réalisée par le peintre Eugène Chaperon (1857-1938). Ce dernier intègre l'École des Beaux-Arts de Paris en 1873 puis entre dans l'atelier du célèbre Édouard Detaille en 1878. En parallèle de son activité de peintre, il réalise également un grand nombre d'illustrations (à la fois liées au domaine militaire et au théâtre). Peintre du ministère de la Guerre en 1914, il est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1926.

Cette toile représente un intérêt exceptionnel car cette œuvre permet d'apprécier la vie militaire dissimulée derrière les murs des casernes, reflet des changements de la vie sociale militaire apparue avec la création du service national. Au-delà des scènes de batailles ou de manœuvres qui font les grandes heures des représentations de la peinture militaire à la fin du XIX^e siècle, c'est ici l'intimité de la vie militaire qui suscitera l'éloge des critiques lors de la représentation du tableau au Salon de 1885.

La bibliothèque du COMMAT s'enrichit

Le Chef de Musique hors classe Emile, chef de la Musique de la Légion étrangère, a fait don à la bibliothèque du Commandement des musiques de l'armée de Terre, d'un recueil manuscrit des textes des épreuves d'harmonie et leurs réalisations pour les concours de recrutement de chefs et sous-chefs de musique de 1872 à 1894.

Ce recueil unique, appartenait à son grand-père maternel Auguste ÉCOLE (1898-1972). Mobilisé en 1918, Auguste ÉCOLE obtenait en 1919, un premier prix de violon et d'harmonie au conservatoire de Metz. Il fut professeur de musique (violon, piano, harmonie, solfège). Il enseigna au collège de COMBRÉ (49) et dirigea l'harmonie de CRAON (53) entre autres. Une place publique de cette sous-préfecture de la Mayenne porte le nom d'Auguste ÉCOLE.

Un grand merci au chef de musique hors classe Emile pour ce don qui va enrichir de belle manière la bibliothèque et qui nous apporte la preuve que les épreuves de concours de chef de musique exigeaient, de la part des candidats, un solide niveau de connaissances.



Les épreuves d'harmonie pour le concours de 1879 ont été conçues par Théodore DUBOIS (1837-1924).

Organiste titulaire de l'église de la Madeleine ;

Grand Prix de Rome en 1861 ;

Membre de l'Institut ;

En 1871, il est nommé professeur d'harmonie et de composition au Conservatoire de Paris ;

Directeur du Conservatoire de Paris (1896-1905) ;

Auteur d'un célèbre Traité d'harmonie ;

Commandeur de la Légion d'honneur en 1905.

Grâce aux recherches du CMHC ® Jean-François, nous avons pu retrouver la liste des candidats reçus au concours de chefs de musique en 1879 :

- MAILLY Achille Firmin 9 janvier
- HOUZIAUX Hippolyte 25 mars
- BOUVEIROLLIS Pierre Hyacinthe 15 juin
- CASQUIL Victorin 4 septembre
- LEROUX Charles Edouard Gabriel 21 septembre
- DEREME Edouard 23 septembre

Les dates correspondent à la date de nomination des candidats reçus en fonction de leur classement et des vacances de postes.



LES MUSIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE RECRUTENT EN 2021

des sous-officiers instrumentistes

Conditions d'admission :

- ⇒ **Etre de nationalité française ;**
- ⇒ **Etre âgé(e) de 18 à 30 ans ;**
- ⇒ **Etre titulaire du baccalauréat ;**
- ⇒ **Détenir une ou plusieurs récompenses délivrées par un établissement d'enseignement musical (niveau 3^{ème} cycle) ;**
- ⇒ **Avoir satisfait aux épreuves d'agrément technique (admissibilité et admission).**

Date limite des candidatures : 15 janvier 2021

Dates des épreuves (agrément technique) : 09 et 10 février 2021

**Programme musical (admissibilité et admission)
voir tableaux pages suivantes**

Renseignements et inscription :

Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) :
<http://www.sengager.fr>

Commandement des Musiques de l'armée de Terre :
01 41 71 81 33 - 01 41 71 81 41 ou 81 43



Instruments	Œuvres imposées <i>(les épreuves d'admission s'effectuent avec accompagnement de piano)</i>	
FLûTE	<u>Admissibilité :</u>	Étude n°5 des « Thirty studies » pour flûte solo de S. Karg-Elert Opus 107 , Éditions The well-tempered press
	<u>Admission :</u>	Fantaisie brillante sur Carmen pour flûte et piano de F.Borne , Éditions G. Billaudot lecture à vue entretien
HAUTBOIS	<u>Admissibilité :</u>	Études n° 6 et 45 des 48 études de Ferling Bleuzet , Éditions G. Billaudot
	<u>Admission :</u>	Sonatine de P. Sancan (1^{er} et 2^{ème} mouvement) , Éditions Durand lecture à vue entretien
BASSON	<u>Admissibilité :</u>	Étude n° 7 des 12 études atonales pour basson de R. Boutry , Éditions Leduc
	<u>Admission :</u>	Concerto de M. Landowski (1^{er} et 2^{ème} mouvement) , Éditions Choudens lecture à vue entretien
CLARINETTE	<u>Admissibilité :</u>	Caprice n°24 (thème et variations I, II, III et IV sans reprises) des 30 caprices de Cavallini , Éditions Leduc
	<u>Admission</u>	Concerto N°1 (1er mouvement) opus 73 de C. M. Von Weber , Éditions Leduc lecture à vue entretien
SAXOPHONE	<u>Admissibilité :</u>	Étude n°12 des 48 études de l'enseignement du saxophone de W. FERLING , Éditions Leduc
	<u>Admission :</u>	Divertimento de Roger BOUTRY , Éditions Leduc lecture à vue entretien

COR D'HARMONIE	<u>Admissibilité :</u>	Études n°7 des 20 études concertantes pour cor de G. BARBOTEU , Éditions Choudens
	<u>Admission :</u>	1^{er} mouvement (allegro avec cadence) du concerto k.447 de W.A. MOZART , Éditions au choix lecture à vue entretien
TROMPETTE (jouant du clairon/trompette de cavalerie)	<u>Admissibilité :</u>	Étude n°6 des études caractéristiques de J.B. ARBAN , Éditions Leduc
	<u>Admission :</u>	Intrada – A. HONEGGER , Éditions Salabert lecture à vue entretien Sonneries réglementaires au clairon
TROMBONE	<u>Admissibilité :</u>	Étude XI des 12 Études de grande technique pour trombone de Jean DOUAY , Éditions Billaudot
	<u>Admission :</u>	SONATINE de Jacques CASTÉRÈDE , Éditions Leduc lecture à vue entretien
SAXHORN BASSE / EUPHONIUM	<u>Admissibilité :</u>	Étude n°1 P.180 de la grande méthode pour basse et tuba de J. Watelle , Éditions Salabert – 4966EG
	<u>Admission :</u>	Sonate A. Girard , Éditions Billaudot lecture à vue entretien
TUBA	<u>Admissibilité :</u>	Étude n°24 des 50 études de perfectionnement de G. Rys , Édition Leduc
	<u>Admission :</u>	Konzert Nr. 1 für Tuba d'Alexej LEBEDJEW , Éditions Friedrich Hofmeister Musikverlag - Leipzig lecture à vue entretien
PERCUSSION (jouant du tambour)	<u>Admissibilité:</u>	Timbales : « Canaries », eight pieces for timpani de E. Carter , Éditions Associated music publisher Hall Leonard
	<u>Admission:</u>	Trois danses païennes de S. Baudo , Éditions Leduc Tambour : Réveil des ailes françaises de R. Goute T.O.III , Éditions : R. Martin lecture à vue entretien

COMMANDEMENT DES MUSIQUES DE L'ARMÉE DE TERRE

Page 44

L'armée de Terre recrute pour ses musiques professionnelles

Si vous êtes d'un niveau DEM de Conservatoire et souhaitez assouvir votre passion musicale au service de la Nation française, en étant son ambassadeur musical, l'armée de Terre vous propose de rejoindre comme musicien militaire, l'une des 6 Musiques militaires du Commandement des musiques de l'armée de Terre (COMMAT).

En intégrant une Musique militaire commandée par un chef de Musique, vous réaliserez des cérémonies et prestations, et vous apporterez votre plus-value musicale pour des concerts d'harmonie de prestige et de solidarité.

Par un contrat à durée déterminée (CDD) de 2 à 7 ans reconductible, un jeune musicien militaire gagne environ 1200 euros net/mois pouvant être nourri et logé. Vous pouvez évoluer relativement rapidement en devenant sous-officier avec un contrat à durée indéterminée (CDI) voire officier-chef de Musique, c'est-à-dire chef d'orchestre d'harmonie, en fonction de vos aptitudes à réussir le concours.

Jusqu'au mois de janvier 2021, vous pouvez postuler pour devenir engagé volontaire de l'armée de Terre (EVAT) sur le métier de musicien militaire en présentant une audition auprès d'une des musiques suivantes :

Pour la Musique de l'Infanterie (Lille)

1 tuba mib, percussion jouant le tambour

Contact : musique.infanterie.lille@gmail.com

Pour la Musique des Transmissions (Rennes) :

Clarinette, basson, saxophone, trompette d'harmonie, contrebasse à cordes.

contact : commat-mtrans.cmi.fct@intradef.gouv.fr

Pour la Musique de l'Arme Blindée Cavalerie (Metz):

Hautbois, basson, clarinette, saxophone, trompette d'harmonie, percussionniste jouant le tambour.

contact : majormabc@gmail.com

Pour la Musique des Troupes de Marine (Versailles-Satory) :

Hautbois, 4 clarinettes, 4 trompettes d'harmonie, cor d'harmonie, trombone, percussionniste jouant la batterie jazz, 1 tuba

contact : mtdm.recrutement@gmail.com

Pour la Musique de l'Artillerie (Lyon) :

2 clarinettes, 1 saxophone, 1 trompette d'harmonie, 1 cor d'harmonie, 2 percussionnistes jouant le tambour.

contact : recrutement.musart@gmail.com

Pour la Musique des Parachutistes (Toulouse) :

Hautbois, basson, clarinette, saxophone, euphonium

contact : contact.parachutiste@gmail.com